

## Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 11 mai 2023

---

Assemblée Générale 2023 :

- A 14h00 Arrivée des participants pour la visite du chantier pour la sécurisation de l'ancienne carrière des Granges en vue de la réalisation du futur portail ouest du tunnel du Locle (avec présentation du projet du contournement par l'OFROU).
- Dès 17h00 Arrivée des participants de l'AG NE.SIA 2023.  
Rendez-vous au Musée des Beaux-Arts du Locle (MBAL).
- De 17h30-19h00 AG NE.SIA 2023 avec rétrospective de l'année 2022 et événements projetés pour l'année 2023.
- Dès 19h00 Apéritif dînatoire et visite du bâtiment rénové du MBAL accompagnée par l'architecte Nicolas Fröhlich.

### 1. Ouverture de l'Assemblée Générale

Le Président, Giona Preisig, ouvre la séance et souhaite la bienvenue à l'assemblée.

### 2. Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 7 avril 2022

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale précédente est accepté à l'unanimité. Son auteur est remercié.

### 3. Message du Président

Le message du Président et le rapport d'activités se trouvent résumés dans le SIA-Info N° 46. Le Président remercie tous ceux qui se sont engagés en faveur de la SIA en 2022 et profite de l'occasion pour remercier Giuseppe Martino de sa présence.

La présente assemblée a été précédée d'une visite de la sécurisation de l'ancienne carrière qui se situe à l'entrée Ouest du futur tunnel de contournement du Locle. Nous avons eu le plaisir de bénéficier de la présentation du projet de l'OFROU par l'ingénieur civil responsable ainsi que de la présentation du projet de sécurisation par le géologue mandaté.

Le Président s'attarde sur différents sujets qui ont ponctué l'exercice 2022 et met en avant les importants ouvrages d'art en cours et à venir, en particulier au Locle et à La Chaux-de-Fonds. Il expose également qu'une nouvelle dynamique est engendrée par la révision des PAL communaux et par l'accroissement de la population neuchâteloise.

De nouveaux défis résulteront encore de la nouvelle loi sur le climat, que la SIA Centrale encourage à accepter.

Dans ce contexte, la SIA se propose d'assumer pleinement son rôle et de fournir à ses membres des opportunités de rencontre et de discussions.

#### **4. Message du comité de la SIA**

Giuseppe Martino résume l'activité de la SIA Centrale pour l'année 2022.

Alain Oulevey a repris les tâches de la Présidence de la SIA avec Urs Rieder.

Il s'attarde sur le déroulement de l'assemblée des délégués du 28 avril 2023. Les thèmes abordés ont été les suivants ;

- Value-App : module de calcul graphique/thème de la facturation des honoraires. Il s'agit d'un sujet complexe qui anime les discussions et qui fera l'objet d'une communication régulière de la part de la SIA centrale.
- Révision de la LPE : la SIA a pris position et s'engage politiquement en faveur de cette révision partielle.
- Nouvelles exigences relatives à la révision des normes : désormais, à chaque révision, il sera nécessaire d'évaluer l'impact normes et règlements sur les émissions CO2.

Le délégué annonce encore que lors du Forum de la SIA du 29 septembre 2023, le focus sera mis sur le plan d'action pour le climat.

#### **5. Comptes 2022 et rapport des vérificateurs**

Les comptes 2022 sont succinctement présentés et figurent de façon détaillée dans le SIA-Info N° 46. Les comptes bouclent avec une perte de CHF 3'805.86.- contre une perte de CHF 17'120.- prévue au budget (acceptée lors de l'Assemblée Générale 2021).

Les charges ont été un peu moins élevées que prévues au budget notamment sur les frais de comité, AG et autres manifestations ce qui a permis de compenser avec les frais engendrés par l'organisation de l'exposition « Dangers Naturels : même pas peur ». Il n'y a également eu aucune facture relative à l'organisation des journées SIA et DRA pour l'exercice 2022.

Quant aux produits, ils ont été meilleurs que prévus grâce au sponsoring pour l'exposition DN et au soutien extraordinaire de la SIA Centrale (comprenant le montant de la péréquation financière 2021 en faveur des petites sections arrivé en cours d'année).

Rachel Nenavoh et Laurent Demarta ont contrôlé ces comptes et ont remis leur rapport qui atteste que les comptes sont très bien présentés et parfaitement tenus.

Les vérificateurs de comptes notent toutefois des fonctionnements différents pour des opérations similaires arrivant tous les deux ans (ou plus) : parfois, une provision est effectuée les années "sans", parfois pas. Les vérificateurs de comptes suggèrent qu'un fonctionnement soit arrêté une fois pour toutes et appliqué systématiquement à l'avenir.

Ils proposent à l'assemblée d'accepter les comptes et de donner décharge au comité avec remerciements au caissier, ce qui est accepté à l'unanimité.

## 6. Budget et cotisations 2023

Hyacinthe Litzler présente le budget publié dans le SIA-info N° 46. Il débouche sur une perte estimée à CHF 2'620.-.

Les commentaires suivants peuvent être apportés :

- La participation à la manifestation Capa'cité a été chiffrée à hauteur de CHF 6'000.- tout en sachant que la somme de CHF 4'000.- est attendue au crédit par les associations.
- Les cotisations annuelles des membres individuels sont maintenues sans changement. Il en va de même des contributions de soutien des bureaux à la section.
- Les charges pour le secrétariat et pour la caisse restent inchangées.

Le budget est accepté à l'unanimité.

## 7. Activités de la section

Les principales activités de la section au cours de l'année écoulée sont relatées en détail dans le SIA-info N° 46, qui est présenté pendant la séance.

Les activités suivantes ont été proposées par la section :

- Visite de la galerie de sécurité du tunnel routier de Ligerz.
- Exposition « Dangers naturels : même pas peur ».
- Afterworks, visites du chantier de percement du tunnel de la Clusette, etc.

Le comité s'attarde sur quelques points marquants :

### Capa'cité et Forum des métiers

Capa'Cité aura lieu à Neuchâtel du 4 au 9 septembre 2023 ; la préparation de la manifestation est en cours. Les membres responsables du comité d'organisation sont remerciés pour leurs précieux engagements.

Le Forum des métiers s'invite à nouveau cette année à l'édition 2023.

Pour toute autre information, voir le site [www.capacite.ch](http://www.capacite.ch).

### Coordination romande

Gilles Batista informe que l'année 2022 a été marquée par le grand retour des expositions avec « Danger Naturels : même pas peur ! » et le « Concours Suisse ». Celles-ci ont permis de promouvoir les métiers SIA.

Par ailleurs, l'année 2022 a été marquée par l'adoption du règlement SIA 144 durant l'Assemblée des délégués et la publication du guide des bonnes pratiques pour organiser la passation des marchés publics.

### **Service de l'Aménagement du Territoire (SAT) - tables rondes 2022/23**

Chaque trimestre, des tables rondes sont organisées par le SAT (Service de l'Aménagement du Territoire). La SIA.NE est représentée via Yannick Peter et Gilles Batista.

Toute question ou remarque liée à l'aménagement du territoire peut être transmise au secrétariat afin qu'elle soit relayée et proposée comme point à l'ordre du jour.

### **Site internet**

Hyacinthe Litzler continue de mettre à jour régulièrement le site afin de tenir informés les usagers de l'actualité de la section et des événements à venir.

Pour rappel l'adresse est : [www.ne.sia.ch](http://www.ne.sia.ch) et le contact courriel : [info@ne.sia.ch](mailto:info@ne.sia.ch)

### **Observatoire des marchés publics romands (OMPr)**

L'année 2022 représente la 5<sup>ème</sup> année de fonctionnement de l'association ce qui a permis l'amélioration de son fonctionnement. La création de nouveaux outils corrobore les objectifs de cet observatoire via la création d'une formation marchés publics, la certification OMPr, l'adaptation du nouveau cadre réglementaire et légale ainsi que l'harmonisation des OMP suisses.

### **La permanence juridique**

Le comité de la NE.SIA continue de fournir une permanence dans les locaux situés au HUB à Neuchâtel afin que chaque membre puisse bénéficier de conseils juridiques personnalisés.

### **gAn – SIA**

Les initiatives prises afin de pérenniser le partenariat entre le gAn (groupement des Architectes neuchâtelois) et la section SIA.NE se concrétisent puisqu'une convention impliquant les deux associations est en cours d'établissement.

Quatre rencontres annuelles permettront de réunir deux représentants de chaque association, à savoir : pour gAn, Pascal Deschenaux et André Escobar et pour la SIA.NE, Gilles Batista et Romain Sébrier.

### **Journées SIA – visites architecturales**

Depuis 2006, les Journées SIA sont l'opportunité, pour les architectes et les ingénieurs, de faire visiter au grand public leurs dernières réalisations. C'est une rencontre exceptionnelle qui offre aux personnes intéressées l'opportunité de visiter des lieux souvent inaccessibles.

Alexis Vienny remercie les membres de la SIA.NE pour leur implication dans ce projet devenu désormais un incontournable.

Pour toute autre information, voir le site [www.journees-sia.ch](http://www.journees-sia.ch).

### ***Distinction Romande d'Architecture (DRA)***

La 5<sup>ème</sup> édition de la Distinction Romande d'Architecture est gérée par les représentations du Canton du Valais et de Vaud. Le lancement officiel a eu lieu le 6 octobre 2022 à la résidence d'artiste La Becque à la Tour de Peilz.

Pour toute autre information, voir le site [www.dra5.ch/dra5/](http://www.dra5.ch/dra5/)

## **8. Elections statutaires**

Quatre membres arrivent cette année à la fin de leur mandat et leurs postes, au sein du comité, sont à pourvoir, à savoir : Alexis Vienny, Fabio Sicurella, Perrine Bedoy-Bourquin et Gilles Batista. Le comité et les membres les remercient chaleureusement pour leurs engagements dans la société.

Le comité de la section se compose désormais de :

- Présidence : Giona Preisig
- Vice-présidence : Corinne Engel
- Caisse : Romain Sébrier
- Secrétariat : Frédéric Porret
- Membres Hyacinthe Litzler, Laurent Demarta, Kirsi Jacot, Barnabé Devaux et Gérard Meystre

Rachel Nenavoh relève qu'il est d'usage que le vice-président reprenne la Présidence. Le comité en a pris bonne note.

**Vérificateurs des comptes** : Jean-François Vullioud et Yannick Peter acceptent d'assurer le rôle de vérificateurs des comptes. L'assemblée accepte à l'unanimité et remercie Rachel Nenavoh et Laurent Demarta pour leur travail.

## **9. Divers et objectifs 2023-2024**

La section NE.SIA aura pour objectif de jouer son rôle d'unificateur en organisant des événements qui rassemblent ses membres, son rôle de promoteur des métiers SIA en participant aux forums de métiers et en donnant des prix aux jeunes diplômés de la branche, ainsi qu'en proposant des possibilités de formation continue.

Événements prévus durant l'année 2023 :

- Fin printemps-été : visite du chantier de la reconstruction du Grand-Pont à La Chaux-de-Fonds,
- Automne : visite dans le domaine de l'architecture,
- Cours SIA-form, conférences et afterworks : en préparation,

- Réaliser un rapprochement avec l'ANIC pour le gAn, au moins une rencontre annuelle,
- Faire redescendre les informations de la SIA centrale concernant PLAVENIR,
- Capa'Cité : recrutement dans le domaine du GC,
- Promouvoir de manière accrue la relève dans le domaine du génie civil,
- Rencontre avec les chefs des services cantonaux (ainsi que les inviter à nos AG),
- Forum des Métiers (dans les hangars transN à Marin) pourrait remplacer à terme le Capa'Cité dans sa forme simple d'organisation.

#### **10. Clôture de l'Assemblée Générale du 11 mai 2023**

La séance est levée à 18h20 après que tous les points prévus à l'ordre du jour ont été traités.

Les membres présents sont invités à poursuivre la soirée avec une visite du MBAL en compagnie de Nicolas Fröhlich, architecte responsable de la rénovation des lieux.

Le Locle, le 11 mai 2023



Le secrétaire :  
Frédéric Porret